

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CHARLESBOURG

RÈGLEMENT # 93-2667

Abrogation du règlement 93-2644
modifiant les règlements d'ur-
banisme, de zonage et de cons-
truction

Attendu le règlement # 93-2644 adopté à la séance du 3 août 1993.

Attendu que ce règlement n'a pas obtenu de la Communauté ur-
baine de Québec l'avis de conformité exigé par la Loi sur l'aménagement et
l'urbanisme.

Attendu que le certificat du greffier a été déposé à la séance
du 7 septembre 1993 (résolution 93/29370).

Attendu qu'avis de motion no 93/3250 a été donné aux fins du
présent règlement à la séance du 20 septembre 1993.

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIVIT:

ARTICLE 1 - Le règlement # 93-2644 est abrogé.

ARTICLE 2 - Le présent règlement entre en vigueur lors de sa publication.

SIGNÉ: Jacques Mitchell
Jacques Mitchell, Président du Conseil

CONTRESIGNÉ: Jacques Dorais
Jacques Dorais, Greffier de la Ville

ADOPTÉ LE: 93/10/04

PAR LA RÉOLUTION: 93/29432

EN VIGUEUR LE: 93/10/10

AMENDÉ PAR: _____

VILLE DE CHARLESBOURGAVIS PUBLIC

(4734)

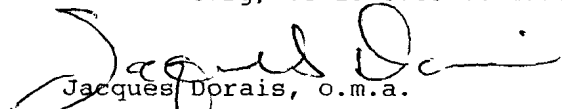
AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de la Ville de Charlesbourg a adopté les règlements suivants:

À la séance régulière du 4 octobre 1993:

- | | |
|---------|---|
| 93-2667 | <u>Abrogation du règlement 93-2644 modifiant les règlements d'urbanisme, de zonage et de construction</u> |
| 93-2668 | <u>Règlement autorisant une entente intermunicipale avec la Ville de Québec relativement aux services de protection contre l'incendie, de télécommunications destinées au service de police et de 9-1-1</u> |

QUE ces règlements entrent en vigueur selon la Loi et sont déposés au bureau du soussigné, au Greffe de la Ville, où tout intéressé peut en prendre connaissance

Charlesbourg, ce 10 octobre 1993


Jacques Dorais, O.M.A.
Greffier de la Ville.



Bureau du Greffier

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Serge Villeneuve, greffier adjoint de la Ville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public no 4734 dans le journal Charlesbourg Express le 10 octobre 1993 et affiché celui-ci au tableau de l'hôtel de ville.

Charlesbourg, ce 20 juillet 1994

Serge Villeneuve
Greffier adjoint